



Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République Française

Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Lens, le 28 janvier 2021

Cathy APOURCEAU-POLY

Sénatrice du Pas-de-Calais

Membre du Groupe
Communiste,
Républicain et Citoyen

Membre de la Commission des
Affaires Sociales

Membre de la Délégation
Sénatoriale aux Entreprises

c.apourceau-poly@senat.fr

Assistant : Amaury Lebreton
Tél. : 06.10.32.41.90
a.lebreton@clb.senat.fr

Monsieur le Président de la République,

A l'issue des travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat, votre Gouvernement présentera un projet de loi Climat et Résilience au printemps au Parlement.

Sans anticiper outre mesure le travail parlementaire à venir, je tenais toutefois à exprimer, au nom des élus des communes minières du Pas-de-Calais, mon étonnement de voir la réforme du Code Minier ravalée au rang d'ordonnance.

Ce code est obsolète, personne n'en disconvient, et il doit absolument être réformé. Qu'il s'agisse de la gestion de l'activité minière du passé ou des enseignements que nous devons en tirer pour l'avenir, il est indispensable de revoir les cadres législatifs.

Élue du Pas-de-Calais, en plein cœur du Bassin Minier, je sais ce que l'Après-Mine signifie, et je sais aussi quelles attentes ont été générées par les annonces successives de réforme qui ne sont jamais venues.

Notre territoire a besoin d'une évolution du cadre légal post-exploitation, pour protéger l'environnement, les élus, les citoyens. Et ce cadre légal a besoin d'un débat, public, avec toutes les forces concernées, qu'il s'agisse des associations d'élus, des élus eux-mêmes, des associations, des assureurs aussi, des entreprises, etc.

Éluder ce débat par une habilitation à légiférer par ordonnance privera la représentation nationale, et in fine, tous les concernés de leur droit d'intervention pour une réforme structurée du Code Minier.

A l'occasion de l'examen de ce texte au Sénat, j'utiliserai mon droit d'amendement pour revoir l'article 20, mais au-delà, et en amont de sa présentation en Conseil des Ministres, vous avez encore l'opportunité, Monsieur le Président de la République de retirer cet article et d'initier avec le Gouvernement une vraie réforme de fond du Code Minier.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à ma requête, veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mon profond respect.

Cathy APOURCEAU-POLY
Sénatrice du Pas-de-Calais

